

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 15 octobre 1951.-

N° 2692/AGRI.

Objet :

Bordereau Mod.9 n° 175.

Monsieur le Chef de Service,

ASTRIDA



2041

Comme suite à votre lettre n° 51/496/Agri.Mat.
du 25/5/51, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le
bordereau n° I75 n'est pas en ma possession.-

Monsieur l'Agronome de Territoire ne le détient
pas plus et le ceinturon et le porte-matras en question
ne semblent pas avoir été réceptionnés à Astrida.-

P. L. Adamnikobu de Tumbura
L'Agent Territorial Prinnipal,

H.LEES,

Monsieur le Chef du Service
de l'Agriculture, du R.-U.

à

U S U M B U R A.-